



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 48/12
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 03 JUIL. 2012

Affiché le : 03 JUIL. 2012

L'An deux mille douze, le vingt six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 juin 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÛN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, MOUNIC, LOUGE, GESTA.

PROCURATIONS

Mme AUDIGUIER	à	M. SANCHEZ
Mme PETIT	à	M. SALAÛN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Mme LOUBERES	à	M. RIGAUD

Secrétaire : Monsieur Michel REUILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Ecole Primaire Jules Ferry - ouverture de classe - Demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en raison de l'ouverture de classe, il apparaît nécessaire d'acquérir du mobilier et du matériel scolaire pour la somme de 6 170.03 € H.T.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 26 juin 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

